



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020731

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/02/2025 9H20 C:005300 I:39732
V/REF : 994040
V/Email reçu le Jeudi 06/02/2025 à 9H20

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 07681
IMMEUBLE : P.PEYRET -7681
16/36, ALLEE PIERRE PEYRET
38300 NIVOLAS VERMELLE

Vaulx en Velin, le 25 Février 2025

Référence Marché: M_230209003-1
LOCALISATION : ALLEE N36 PEYRET-LOGT DE M.PERRIER-RDC-TEL:06 43724967
MOTIF : INTERVENR POUR DEBLOCAGE VOLET ROULANT ELECTRIQUE CHAMBRE BLOQUE
OUVERT
Donneur d'ordre : Mme J. GUILLAUD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 07/02 A 10H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR PERRIER AU REZ DE CHAUSSEE
OUVERTURE DU CAISSON
DEBLOCAGE DU VOLET ROULANT
REGLAGE DEBUT ET FIN DE COURSE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

LE 14/02 A 08H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR PERRIER AU REZ DE CHAUSSEE
NOUS CONSTATONS QUE 2 LAMES NE S'EMBOITENT PLUS ET LAISSE PASSER LE
JOUR (SANS RAPPORT AVEC NOTRE PRECEDENTE INTERVENTION)
REPLACEMENT DES DEUX LAMES
REMONTAGE DE L'ENSEMBLE
GRAISSAGE - REGLAGE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 16/02/25 à 00H09 _ Envo i (CR/AB)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020731

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	1	92,07	92,07
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet roulant	1	66,50	66,50
2,00	MS00077-Rempl.1 lame de tablier PVC	2	25,57	51,14
TOTAL H.T.				209,71
T.V.A. a 10,00%				20,97
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>230,68</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 994040 du 20/01/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.74.96.59.99

Mail: contact@eccobat.fr

Lieu d'intervention

MR PERRIER Amalric

MME PERRIER Sithay

36 Allée Pierre Peyret

38300 NIVOLAS VERMELLE

Référence de la Demande

N°: 801 803 du 20/01/2025

THCVORPP Txv hors contra Volets roulants Partie privat. 1

01-EE-2213-ENT-61563100

Téléphone : 06.43.72.49.67

07680-00001-00002-00007 H / Type 4 Dup/ RDC

Date entrée: 16/11/2017

Délai

Date limite exécution : 04/02/2025

Observations

tel 06.43.72.49.67

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	30,00	30,00	3,00	33,00
MS00074 DEBLOCAGE VOLET ROULANT ELECTRIQUE CHAMBRE BLOQUE OUVERT y compris toutes sujétions	1,00				
				Total H.T.	30,00
				Total TVA	3,00
				Total TTC	33,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GUILLAUD JOSIANE le 20/01/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **36 Allée Pierre Peyret 38300 NIVOLAS VERMELLE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **06/02/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 994040